

Hauteur du
plateau
secondaire.

La hauteur du second plateau d'épanchement, entre la rivière Saint-Jean et la baie de Fundy, ne dépasse pas, en général, 700 à 800 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cependant, plusieurs pitons atteignent une élévation de 1,000 pieds; mais ce plateau est entrecoupé de vallées transversales, ou nord-sud, dont les fonds ne sont pas à plus de 300 à 500 pieds au-dessus de la mer. Les principaux caractères de cette région sont décrits dans notre rapport sur la géologie superficielle du Nouveau-Brunswick occidental déjà cité, mais nous pouvons ajouter ici que le prolongement oriental de ce plateau d'épanchement est caractérisé par de courtes chaînes de collines et des pics isolés, qui comprennent les montagnes de Nérépis, ainsi que celles de Douglas, du Mâle-Orignal (*Bull Moose*), du Casse-cou (*Broke Neck*), et d'autres à l'est de la rivière Saint-Jean. Entre ce point de partage et la côte de la baie de Fundy, il y a de nombreuses collines et crêtes décrites dans le rapport de MM. Bailey et Matthew (*Rapport des Opérations, 1870-71*), au milieu desquelles les rivières se sont creusé des lits profonds, en sorte que, bien qu'aussi élevées, et quelquefois plus élevées, que le plateau d'épanchement en question, elles n'offrent néanmoins aucun obstacle à son drainage dans la baie.

CARACTÈRES SUPERFICIELS GÉNÉRAUX DES VERSANTS.

Caractères
superficiels
des versants.

Les caractères superficiels les plus saillants de la partie du Nouveau-Brunswick qui se trouve sur le versant nord-est du principal plateau d'épanchement ci-dessus mentionné peuvent être brièvement décrits comme il suit :—

Versant nord-est.

(1) Un district élevé et rugueux dans l'intérieur, vers les eaux supérieures des rivières Miramichi, Népisiguit et Upsalquitch, qui a de 1,000 à 1,500 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer, mais renferme de nombreuses montagnes de 2,000 à 2,500 pieds de hauteur; (2) un plateau onduleux dans le nord, occupé principalement par des roches siluriennes et cambro-siluriennes, dont la hauteur varie de 800 à 1,200 pieds; et (3) une étendue basse, légèrement onduleuse ou presque plane, dans la partie est, reposant sur des grès carbonifères, etc., qui descend graduellement d'une hauteur de 400 à 600 pieds, le long de son rebord occidental, jusqu'aux rives du golfe. Toute la région de la côte orientale de la province, depuis la baie Verte jusqu'à l'embouchure de la Ristigouche, est basse et forme une espèce de plan incliné qui descend vers la mer et s'y enfonce sous un angle doux.

Versant sud-ouest.

Le versant sud-ouest offre un aspect beaucoup plus accidenté, et la vallée de la Saint-Jean, qui traverse toute la province du nord-ouest au sud-est, en forme peut-être le trait le plus remarquable. À partir du sommet du principal plateau d'épanchement que nous avons décrit, il y a une pente graduelle vers cette vallée, de même qu'à partir du point de partage plus